

RESUME EXECUTIF

1. Le système éducatif de la RDC est constitué de trois sous-secteurs clés : le sous-secteur Enseignement primaire, secondaire et professionnel (MEPSP), le sous-secteur Enseignement supérieur et universitaire (MESU) et le sous-secteur de l'éducation non formelle (MASSH, MJS, MEPS). Le présent document de Stratégie concerne le sous-secteur EPSP.
2. Ce document de référence pour un pilotage rationnel du développement du système ainsi que son adaptation progressive aux mutations de l'environnement est l'aboutissement d'un long processus à la fois participatif et consultatif : toutes les parties prenantes du sous-secteur ont été associées, à des degrés divers, à son élaboration et à sa validation.
3. Le document de Stratégie pose un diagnostic et établit un état des lieux du sous-secteur pris à la fois dans son contexte national et en connexion avec les deux autres sous-secteurs du système éducatif. Ce diagnostic, mené sous l'éclairage des Objectifs du Millénaire de Développement, de l'Education Pour Tous et du Cadre d'action de Dakar de 2000 et en s'appuyant sur la Constitution et le DSCRP de la RDC, a permis d'identifier, au-delà de l'évidence des opportunités à saisir, des défis majeurs à relever pour le développement du sous-secteur.
4. Ces défis liés aux difficultés, notamment, de la gestion du système dans le contexte de la décentralisation accordant une large autonomie aux provinces ; de l'élargissement de l'accès à l'enseignement primaire, plus particulièrement pour les cinq millions environ d'enfants marginalisés ou exclus du système éducatif ; de la couverture de l'immensité des besoins en éducation sur un territoire aussi vaste face à la faiblesse de capacités de mobilisation des ressources nationales. De tous ces défis, celui de l'universalisation de l'enseignement primaire et de la problématique des frais scolaires occupe, pour le Gouvernement de la République, une position centrale.
5. Le document dégage des axes prioritaires et fixe trois objectifs stratégiques, à savoir : (i) accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention, (ii) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement, (iii) et renforcer la gouvernance du système. Pour l'atteinte de chacun de ces objectifs, des programmes d'actions ont été établis, avec des coûts et des indicateurs de performance correspondants. Un des axes prioritaires choisis par le Gouvernement est l'universalisation de l'enseignement primaire. Ce choix s'aligne tout à fait sur l'article 43 de la Constitution qui dispose que « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics ». Un tel engagement politique aussi fort comporte des implications considérables si l'on veut que la qualité de l'enseignement soit maintenue, au minimum, à son niveau actuel.
6. Pour assurer à tous les enfants l'accès à l'enseignement primaire à l'horizon 2015/2016, le document de Stratégie prévoit la suppression progressive de tous les frais scolaires qui, à ce jour, constituent un obstacle majeur à la scolarisation des enfants, aggravant souvent, sur fond des considérations culturelles, les disparités filles-garçons. Des études seront menées, d'une part, pour dégager les différents profils d'enfants marginalisés ou exclus et, d'autre part, pour éclairer certaines options stratégiques et évaluer plus justement leurs implications, notamment institutionnelles et financières.
7. Les coûts pour la mise en œuvre de la Stratégie de développement de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et technique sont estimés sur la base des besoins réels du système auxquels correspondent, de manière schématique, quatre grandes catégories de dépenses déjà prises en charge ou à prendre en charge par l'Etat: les salaires du personnel enseignant et non enseignant, les coûts liés à la provision de supports pédagogiques, les subventions versées pour stimuler la construction scolaire et l'équipement par les communautés, ainsi que les dépenses transversales de fonctionnement, de gestion et d'investissement des administrations centrales et provinciales

8. Le tableau ci-dessous présente les coûts annuels et leur désagrégation par type de dépenses :

Année scolaire	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
A. Pré-primaire (public)	1 843 317	2 211 112	2 735 261	3 333 565	4 036 750	4 863 128
Coûts courants	1 843 317	2 211 112	2 735 261	3 333 565	4 036 750	4 863 128
Construction et autres coûts d'investissements	0	0	0	0	0	0
Coût unitaire	16	18	20	22	24	26
Salaires personnel en % des coûts totaux courants	98%	98%	98%	98%	98%	98%
Coûts courants en % du total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
B. Primaire (public)	226 818 938	285 116 873	326 647 729	374 666 435	419 520 693	473 833 168
Coûts courants	195 076 597	255 595 985	299 243 127	349 918 777	397 315 639	446 911 062
Construction et autres coûts d'investissements	31 742 341	29 520 888	27 404 602	24 747 658	22 205 054	26 922 107
Coût unitaire	18	21	23	24	26	28
Salaires enseignants en % des coûts totaux courants	74%	78%	79%	79%	81%	82%
Coûts courants en % du total	86%	90%	92%	93%	95%	94%
C. Secondaire 1er (public)	55 238 564	68 787 471	82 532 078	98 141 855	116 130 017	138 138 234
Coûts courants	48 944 977	62 124 815	75 530 865	90 455 529	108 142 270	128 394 738
Construction et autres coûts d'investissements	6 293 587	6 662 656	7 001 213	7 686 327	7 987 747	9 743 496
Coût unitaire	35	38	41	44	47	50
Salaires enseignants en % des coûts totaux courants	95%	95%	95%	95%	95%	95%
Coûts courants en % du total	89%	90%	92%	92%	93%	93%
D. Secondaire 2^e cycle (public)	64 269 820	87 358 691	114 512 553	148 353 678	187 861 949	235 321 912
Coûts courants	55 249 985	77 546 101	103 735 264	136 461 930	174 036 260	222 301 375
Construction et autres coûts d'investissements	9 019 834	9 812 590	10 777 288	11 891 748	13 825 689	13 020 538
Coût unitaire	42	50	57	64	72	79
Salaires enseignants en % des coûts totaux courants	95%	95%	95%	95%	95%	95%
Coûts courants en % du total	86%	89%	91%	92%	93%	94%
E. Dépenses transversales	23 847 873	28 080 515	31 842 759	36 214 651	40 780 038	45 973 033
Coûts courants	21 679 885	25 527 741	28 947 962	32 922 410	37 072 762	41 793 667
Coûts investissements	2 167 988	2 552 774	2 894 796	3 292 241	3 707 276	4 179 367
GRAND TOTAL	372 018 512	471 554 662	558 270 380	660 710 184	768 329 447	898 129 476
<i>Coûts courants</i>	336 085 174	434 657 492	518 846 502	618 806 367	723 467 227	844 263 968
<i>Coûts investissements</i>	35 933 338	36 897 170	39 423 878	41 903 817	44 862 220	53 865 507

9. En attendant la mise en œuvre de la Stratégie, qui nécessite la réalisation de certains préalables, notamment l'élaboration du Plan d'action à moyen terme, la mobilisation des ressources pour son exécution. Le Gouvernement, en concertation avec les Partenaires techniques et financiers, a élaboré un Plan d'action prioritaire d'une année (2010-2011). Ce *Plan d'actions prioritaires* vise avant tout l'amorce l'application de la gratuité de l'enseignement primaire (dès septembre 2010) par la suppression des frais scolaires¹ directs et leur prise en charge par l'Etat.

10. La mise en œuvre de la Stratégie sera assurée par les structures administratives existantes tant centrales que provinciales à travers divers prestataires (écoles, associations, confessions religieuses, ONG, entreprises etc). En vue de renforcer le leadership du Ministre dans le pilotage de la Stratégie, une Cellule technique chargée de la coordination, de l'opérationnalisation et du suivi & évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie lui servira d'appui.

¹ Il s'agit du minerval, de l'assurance scolaire, des imprimés, des frais administratifs (*frais de fonctionnement*) versés aux bureaux gestionnaires et les écoles, de la Promoscolaire et des frais de TENAFEP.